

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE  
L'ELEVAGE

**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

RAPPORT DES ATELIERS ANNUELS DES PAYS PARTENAIRES DE LA BELGIQUE  
SUR LE MESURAGE, RAPPORTAGE ET VERIFICATION (MRV), SENSIBILISATION  
ET LE CENTRE D'ECHANGE D'INFORMATIONS (CHM) EN MATIERE DE  
BIODIVERSITE



CEBioS

museum

Belgium  
partner in development

## I. INTRODUCTION

Il s'est tenu du 12 au 20 octobre 2022, des ateliers annuels des pays partenaires de la Belgique sur le Mesurage, Rapportage et Vérification (MRV), Sensibilisation et le Centre d'Echange d'Informations (CHM) en matière de biodiversité. Ces ateliers ont vu la participation des différents délégués des pays partenaires de la Belgique et se sont déroulés dans les enceintes de l'Hôtel Club du Lac Tanganyika. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été rehaussées par le Secrétaire Permanent du ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage et l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi.

Dans la mesure où la Convention sur la Diversité Biologique encourage les parties à partager les expériences scientifiques, techniques et technologiques pour une meilleure protection de la biodiversité et les écosystèmes qui les abritent, les allocutions de ces deux grandes personnalités ont montré l'engagement de leurs pays respectifs pour soutenir la conservation de la biodiversité à travers les outils de Mesurage, Rapportage et Vérification (MRV) et CHM (Clearing House Mecanism) ainsi que la sensibilisation dans la conservation et la protection de la biodiversité.



Cérémonie d'ouverture des ateliers annuels

Avant de se diriger dans les différents groupes thématiques dont le groupe MRV, groupe sensibilisation et le groupe CHM, le Coordonnateur du programme CEBioS, **Monsieur Luc Janssens de Bisthoven** a présenté le Programme et objectifs des présents ateliers.

Il a déclaré que ces ateliers avaient pour objectifs le renforcement des capacités des pays partenaires afin d'arriver à une bonne connaissance de la biodiversité, son exploitation durable et un bon rapportage des différentes actions menées en matière de sa sauvegarde pour qu'elle soit finalement bien protégée pour garder notre belle planète vivable et paisible.



**Présentation du Coordonnateur du programme CEBioS, Monsieur Luc Janssens de Bisthoven**

## **II. Déroulement des activités**

### **II.1. Atelier de formation sur le MRV**

Partant du constat d'une crise mondiale de la biodiversité, **Madame Anne Julie** a indiqué qu'il faut connaître pour mieux protéger, comprendre l'évolution de la biodiversité et proposer des solutions; élaborer des programmes de surveillance de la biodiversité pour comprendre ses tendances sur base des indicateurs pour mesurer son évolution au fil du temps, évaluer les progrès réalisés en matière de sa conservation et son utilisation durable, établir des priorités en matière de conservation et élaborer des rapports nationaux sur les accords internationaux (CDB, ODDs).

Après cette brève présentation, les différents intervenants ont fait des Présentations des projets MRV dans leurs pays respectifs.



**Formatrice Madame Anne Julie**

Ces présentations ont porté sur les points suivants :

1. L'approche MRV dans le programme de recherche, échange d'informations, sensibilisation et conservation de la biodiversité au Burundi présenté par NTASHAVU Dieudonné du Burundi;

2. Indicateurs sur les conflits entre les Buffles du Parc National de la Ruvubu et des hippopotames du Parc National de la Rusizi et les communautés locales riveraines présenté respectivement par MASABO Onesphore et Prof. NKENGURUTSE Jacques du Burundi;
3. Biodiversité et conservation des plantes médicinales commercialisées au Bénin présenté par Ingrid LEGBA S. et Mireille TOYI du Bénin ;
4. Etat du couvert forestier national : Tendances, efficacité des interventions et implications pour la prise de décision présenté par Jean Didier AKPONA du Bénin ;
5. MRV dans le programme du Centre de Surveillance de la Biodiversité présenté par Onésime Mubenga Kankonda de la RDC ;
6. Dynamique de pêche des clupéidés (*Stolothrissa tanganyicae*, *Limnothrissa miodon*) et de *Lates stappersi* en vue de l'aménagement de la pêche au Lac Tanganyika (sous bassin de Bujumbura) présenté par Héophile MULIMBWA N'SIBULA et Paul MULALA BAHATI de la RDC ;
7. Evaluation des impacts de la pêche sur les populations de poissons du lac Kivu présenté par Alice IRENGE et Innocent BAYUBASIRE BIKAYA de la RDC ;
8. Monitoring des animaux menacés par des actes dégradants à Uvira et dans la plaine de la Ruzizi présenté par Elysée Kitabwira Rugondera de la RDC
9. Apport du commerce des gibiers petits Mammifères dans le vécu quotidien des ménages des vendeuses des gibiers de la ville de Kisangani et de ses environs : cas des Rongeurs et carnivores présenté par Casimir NEBESSE MOLOLO de la RDC ;
10. Identification des espèces halieutiques locales commercialisées sur le marché de Mbuji mayi présenté par Faustin NYEMBO KABEMBA de la RDC.



**Présentation des projets MRV**

Au cours de ces ateliers, les experts/formateurs ont fait des Debriefing sur les présentations en vue de relever les lacunes ainsi que l'introduction à la gestion du cycle de projet.

Il s'est suivi des travaux en groupes selon les projets MRV, identifiés par les participants et les parties prenantes, qui présentent des intérêts et forces.

En fin, les discussions portant sur les points suivants ont été effectuées par les différents experts et intervenants. Il s'agit de :

- Arbres à problèmes et solutions : introduction, travail de groupe et restitution,
- Gouvernance de la biodiversité,
- Convention sur la Diversité Biologique,
- Mise en œuvre de la CDB au Burundi,
- Mise en œuvre de la CDB au Bénin,
- Mise en œuvre de la CDB en RDCongo,
- World café sur la contribution des projets MRV à la CDB,
- Discussions sur la communication à l'interface Science-Politique, avec focus sur les policy briefs,
- Introduction aux projets de sensibilisation,
- Travaux de groupe sur les projets de sensibilisation
- Restitution des travaux en groupes

## II.2. ATELIER DE FORMATION SUR LE CHM ET L'OUTIL DART

L'atelier a débuté par une présentation du contexte de cet atelier de formation sur le CHM qui a été faite par **Monsieur Han De Koeijer**, Point Focal National (PFN) du CHM Belge et formateur sur le CHM. Après cela, une présentation des différents représentants des CHM des différents pays a suivi. Par la suite, le formateur a signalé que comme la plupart des CMH sont dans le processus de migration de l'ancien outil PTK vers le nouveau outils Bioland, il a été constaté que des difficultés persistent d'où un renforcement de capacité en la matière s'avère indispensable.



**Présentation de Han De Koeijer, Formateur et PFN du CHM Belge**

Après la présentation du contexte de l'atelier de formation, une occasion aux différents représentants des CHM des différents pays a été donnée pour présenter les différentes

réalisations de leur CHM depuis le mois de Décembre de l'année 2021 au mois d'Octobre 2022. Le mois de Décembre 2021 a été choisi comme référence parce que les différents responsables des CHMs ont participé au Niger à un atelier sous-régional des pays partenaires du CHM-Belge sur le CHM. A l'issue de cet atelier, les acquis devraient permettre aux participants de procéder au transfert des données postées avec l'ancien outil PTK vers Bioland et de pouvoir organiser ce dernier. Signalons que c'est au cours de cet atelier de décembre 2021 au Niger, qui a vu la participation de **Monsieur NDAYIKEZA Longin**, que le Burundi a été choisi pour organiser les ateliers de 2022 des pays partenaires de la Belgique.



### **Présentations par des responsables CHMs des différents pays**

A travers ces présentations, les représentants des différents CHMs ont présentés les différentes réalisations tout en signalant majoritairement que le transfert des données vers le nouvel outil Bioland était en cours pour les uns et déjà en phase de finalisation pour les autres. Egalement, il a été l'occasion encore de partage d'expérience en la matière.

Cependant, des contraintes dans l'exécution des tâches en matière de CHM ont été soulevées notamment :

- Une moindre implication des CHM dans les projets œuvrant dans le domaine de la biodiversité ;
- Une moindre implication des contributeurs dans le postage ou le partage d'informations ;
- Une moindre connaissance du CHM et son importance au sein des ministères ;
- L'accès limité aux informations suite à une moindre collaboration institutionnelle ;
- Un accès limité à une connexion internet ;
- Etc.

Quelques difficultés techniques dans le postage des informations sur le site Bioland ont été signalées :

- Mise en forme des images dans les pages Web
- Pas d'alertes de notifications rapidement ;
- Approbation d'un document connaissant une lenteur ;
- Problème de suppression ;
- L'ancien site ne s'ouvre plus suite à un arrêt du serveur ce qui ne permet pas le transfert des informations y restant

Après ces différentes présentations, le formateur a procédé à un renforcement des capacités en matière d'organisation des informations sur le site Bioland. Selon le formateur, il a été constaté que malgré que les informations transférées sur le site Bioland, ces dernières nécessitent encore une réorganisation pour faciliter leur consultation par les lecteurs.

Après la formation sur le CHM, une formation sur l'opérationnalisation de l'outil de rapportage de données DaRT a suivi. La formation sur cet out a été donnée par Monsieur Eric Wiedmer. Cette formation a duré quatre jours allant du 13 au 15 Octobre 2022.

Le formateur a débuté la formation en présentant l'outil DaRT en mentionnant qu'il s'agit d'un outil de communication des données pour les Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME). Il a été développé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) avec l'appui du secrétariat de la Convention sur la Diversité biologique, il a été approuvé par l'Initiative InforMEA, qui rassemble les accords multilatéraux sur l'environnement.



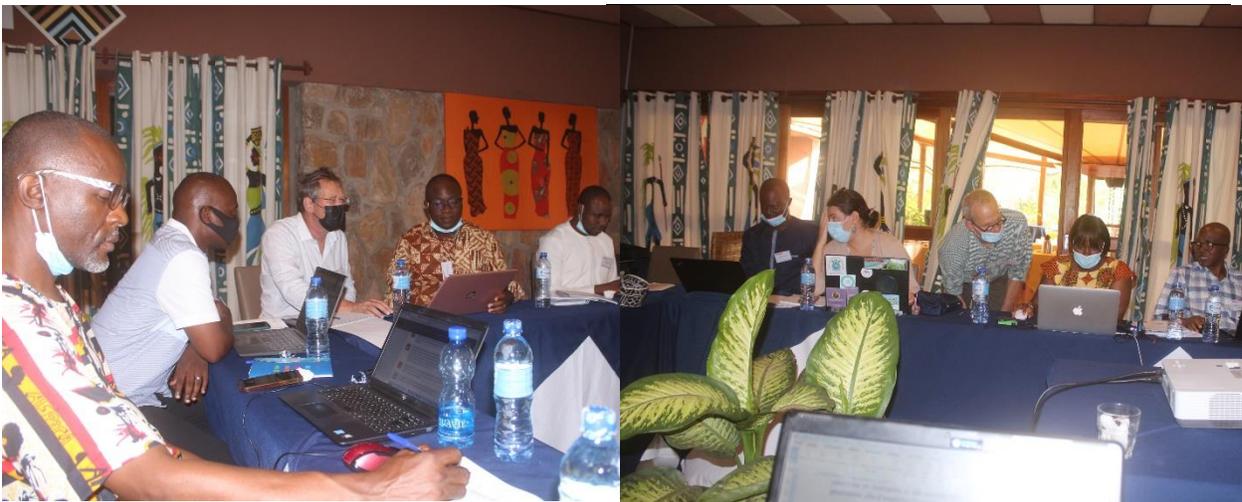
**Eric Wiedmer, Formateur à l'outil DaRT**

Il a ajouté que l'objectif de DaRT est de créer *les* espaces de travail nationaux dans lequel les rapporteurs aux AME organisent, partagent et maintiennent leur documentation afin de faciliter la découverte et la récupération d'informations pertinentes sur la biodiversité à des fins de production de rapports. Il s'agit également d'un outil de gestion des connaissances au niveau national. En plus, il a ajouté que l'outil DaRT permet la mise en liens des objectifs des différentes conventions notamment la CDB, CMS, Ramsar, CITES, etc.

Il a mentionné que l'outil présente des avantages à trois niveaux notamment au niveau des rapporteurs nationaux, au niveau des pays et au niveau des secrétariats des AMEs. Au niveau des rapporteurs nationaux sont la découverte d'informations pertinentes sur la biodiversité pour l'établissement de rapports ; la réutilisation des informations dans l'esprit de "saisir une fois et les réutiliser plusieurs fois, organiser/constituer les informations et les documents de référence et la transition vers de nouveaux plans stratégiques.

Au niveau des pays, les renforcements systématiques des connaissances institutionnelles, l'augmentation du niveau de communication et de collaboration entre les ministères, la facilitation de la transition d'un plan stratégique à son successeur et de la formation des nouveaux collaborateurs. Enfin au niveau des Secrétariats des AME, des informations solides sur la mise en œuvre, des rapports nationaux de haute qualité et la soumission des rapports en temps voulu.

Après la présentation en long et en large de l'outil DaRT, a suivi la formation des participants à l'utilisation de l'outil. Ainsi, la formateur a montré comment créer un dossier, manipuler la stratégie nationale ; mettre en liens les indicateurs, les objectifs avec les objectifs d'Aichi, des ODD, etc. Par la suite, les participants ont manipulés l'outil sous la supervision des formateurs ajoutant ainsi des données sur le site DaRT.



**Formation des participants sur le site DaRT.**

Enfin, des travaux en groupes ont suivi et à travers lesquels les participants devraient discuter sur les avantages et les limites de l'outil DaRT ainsi que les améliorations à lui apporter pour son opérationnalité effective. Après les travaux en groupes, une restitution a suivi sur les différents points discutés. Ainsi, les avantages et les obstacles de l'outil DaRT ont été cités et discutés.

Les avantages de l'outil DaRT sont :

1. permet le travail en synergie des Points focaux des AME ;
2. constitue une Banques de données nationales actualisées et permanentes ;

3. donne la possibilité de lier les objectifs nationaux avec les objectifs mondiaux (ODD, GBIF...);
4. Facilite le processus de la révision de SPAN B à travers la mise en relation avec les objectifs nationaux et les objectifs mondiaux.

Tandis que les obstacles évoqués sont:

- les intitulés des objectifs ne sont pas disponibles sur DaRT
- le DaRT ne permet pas la consultation des données validées par des visiteurs et même les contributeurs sans compte.

Les discussions des groupes portaient aussi sur l'organisation d'un comité DaRT et les points à prendre en compte pour y parvenir. Les points discutés par les groupes sont :

- Identifier les membres au niveau des Points Focaux des Accords Multilatéraux sur l'Environnement (AME);
- Avoir un consensus au niveau national entre les membres PF AME au niveau national ;
- Mettre en place un comité des techniciens et de scientifiques ;
- Définir le mandat de ce comité ;
- Encrage du comité (tenir compte des réalités de chaque pays) ;
- Avoir un acte officiel pour l'installation du comité.

Enfin, les participants ont proposés des solutions visant l'amélioration de l'outil DaRT pour mieux répondre aux besoins de leurs pays notamment finaliser la fonctionnalité du DaRT en prenant en compte des recommandations des différents ateliers, inclure dans le DaRT les différents formats de rapportage, paramétrer une mise en forme automatique des textes et une visualisation des textes postés.

### **II.3. Atelier de formation sur la communication et la sensibilisation en matière de la biodiversité.**

En date du 17 au 20, une formation sur la communication et la sensibilisation en matière de la biodiversité a suivi. Cette formation a été dispensée par une équipe de quatre formateurs dont Pierre Huybrechts, Kristien Vrancken, Jean Fundi Kiparamoto et Esther Roex.

Pierre Huybrechts a débuté la formation par une introduction sur la sensibilisation scientifique et a suivi la présentation de quelques travaux de participants. Après cette introduction, les participants ont été répartis en trois groupes notamment celui suivant la

formation sur le montage des vidéos, l'autre sur la production des posters, des lettres aux politiques (Policy brief), les médias sociaux etc. et le groupe formé sur la prise de connaissance des besoins et outils de communications réalisés et à réaliser.

Au sein du groupe Stratégie de communication, le formateur Pierre Huybrechts a expliqué comment la communication doit être organisée en montrant les besoins en la matière et les outils appropriés pour mieux communiquer.



Il a expliqué que tout d'abord pour mettre en place une stratégie de communication, il faut étudier la situation actuelle par rapport à ce qu'on veut communiquer, les éléments favorables et les obstacles pour arriver à la situation voulue. Après cela, les parties prenantes doivent être définies et des messages à leur communiquer. Une période adéquate pour la communication doit être réfléchie pour que le message arrive effectivement aux groupes cibles.

Au sein du deuxième groupe de travail graphisme, la formatrice Kristien Vrancken a passé en revue les directives préparatoires d'une affiche. En effet, elle a signalé que la structure d'une affiche doit être affichée à l'avance en expliquant les choses à considérer notamment le public cible, le but et où sera utilisé l'affiche. Par la suite, elle a expliqué les différentes règles de conception de base d'une bonne affiche, le contenu, hiérarchie ainsi que les polices de caractères. Enfin, elle a montré comment gérer les éléments visuels dont les images, les couleurs complémentaires,



Le troisième groupe a été formé par Jean Fundi Kiparamoto sur le montage des vidéos. Au sein de ce groupe, les participants ont appris les différentes étapes pour monter une bonne production d'une vidéo.

En fin, tous les ateliers de formation ont été clôturés par la remise des certificats aux participants.

### **II.3. Activités complémentaires : Visite écotouristique**

En date du 16 Octobre, une visite au secteur Delta du Parc National de la Rusizi et dans un domaine privé géré par l'Association ASREBU pour que les participants aux ateliers ainsi que les formateurs contemplent certains écosystèmes du Burundi et leur biodiversité a été organisé. Signalons que domaine privé géré par l'Association ASREBU était industriel dans la période coloniale, devenu actuellement un site abritant une biodiversité tant végétale que faunistique.



**Visite des participants au secteur Delta du Parc National de la Rusizi et dans un domaine privé géré par l'Association ASREBU**

Après la visite, les cérémonies de clôture ont suivi et elles ont été rehaussées par le Secrétaire Permanent au ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage et l'Ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi, les Professeurs des différentes institutions académiques, etc. Il a été l'occasion de prononcer les différents discours clôturant la première semaine des ateliers de formations pour ouvrir par la suite la deuxième semaine des formations qui devraient se terminer le 20 Octobre 2022.

Le premier discours a été prononcé par le DG de l'OBPE saluant la présence des hautes personnalités et de tous ce qui avaient répondu présent à cet événement. Dans son discours, il a adressé ses mots de remerciements à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique à travers son programmé CEBios pour tous ses appuis au Burundi en matière de la gestion durable de la biodiversité depuis l'an 2002. Il a clôturé son allocution en remerciant tous les partenaires qui ne cesse d'appuyer le Burundi dans la mise en œuvre des différentes conventions internationales et engagements en matière de l'environnement et la biodiversité.



### Discours du DG de l'OBPE

Le deuxième discours a été prononcé par l'Ambassadeur du Royaume de Belgique qui a salué le partenariat entre les deux pays à travers les projets et programmes. Il a par la suite remercié les deux institutions ayant collaboré dont l'OBPE et l'IRSNB à travers son programme CEBios ayant organisé de tels ateliers visant une gestion durable de la biodiversité locale et mondiale. Il a clôturé en déclarant que la Belgique continuera d'appuyer le Burundi dans ces initiatives visant le développement durable.



### Discours de l'Ambassadeur du Royaume de Belgique

Enfin, le discours de clôture a été prononcé par le Secrétaire permanent au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage. Il a signalé que c'était un grand honneur d'avoir accueilli toutes les personnalités ainsi que tous les participants à cet événement en leurs titres et qualités différents. Il a salué l'amitié qui noue le Burundi et la Belgique dans le cadre de la sauvegarde de la biodiversité à travers la coopération scientifique, technique et technologique en particulier et dans le cadre des projets socio-économique en général.

Il a signalé par la suite que le Burundi est en train de mettre en place des outils visant une conservation et une gestion durable de l'environnement en général et la biodiversité en particulier pour un développement durable. Il a souligné que le Programme National de Développement (PND 2018-2027) donne une place importante à la protection de l'environnement.



### **Mot de clôture du Secrétaire permanent au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage**

Il a aussi signalé qu'on approche à l'adoption du cadre mondial de la biodiversité post-2020, qui est un document de politique global en matière de la sauvegarde de la biodiversité pour mieux guider le future de notre planète pour le bien être des générations actuelles et futures. Il a ajouté que cette rencontre des experts de différents backgrounds et expériences a été sans doute une occasion d'échanges de connaissance et d'expérience ainsi que de renforcements de capacité, ce qui permettra de fournir des outils appropriés aux décideurs dans la sauvegarde des écosystèmes ainsi que leur biodiversité.

Enfin, il a clôturé son allocution en adressant ses mots de remerciements aux organisateurs d'avoir pensé organiser ces ateliers au Burundi et aux participants d'avoir répondu présent à l'invitation ce qui témoigne leur soutien en matière de la mise en œuvre des conventions internationales sur la protection de l'environnement et de la biodiversité. Il a remercié particulièrement l'IRSNB pour leur soutien sans cesse manifesté à travers les différentes activités de protection et gestion durable de la biodiversité.

Finalement, il a remercié tous les bailleurs qui continuent d'appuyer le Burundi en matière de la conservation de la biodiversité à travers plusieurs projets environnementaux et socio-économiques.

### **III. Conclusion**

C'est dans le cadre du partenariat entre l'IRSNB à travers le Programme CEBioS (Biodiversité et Développement Durable) et l'OBPE initiée en 2002 à travers l'adhésion du Burundi au partenariat belge relatif à la Convention sur la Diversité Biologique dans le domaine de l'échange d'information en matière de diversité biologique que les ateliers annuels des pays partenaires de la Belgique sur le Mesurage, Rapportage et Vérification (MRV), Sensibilisation et le Centre d'Echange d'Informations (CHM) en matière de biodiversité ont été organisé.

Chaque année, les pays partenaires de la Belgique sur le Mesurage, Rapportage et Vérification (MRV), la sensibilisation et le centre d'échange d'information (CHM) en matière de Biodiversité en partenariat avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles de

Belgique (IRSNB) à travers le programme CEBioS pour évaluer les projets réalisés au cours de l'année et définir les prochaines étapes.

Pour l'année 2022, les ateliers d'échanges d'expériences, d'évaluer et de définir les prochaines étapes se sont déroulés au Burundi du 12 au 20 octobre 2022 à l'hôtel club du lac Tanganyika.

Ces ateliers se sont bien déroulés et les participants ont bien acquis beaucoup de connaissances et ont pu partager des expériences pour mieux avancer avec les changements actuels afin de profiter au mieux des avantages liés aux technologies émergentes pour leur travail de sauvegarde et d'utilisation durable de la biodiversité.

Rapporteurs

Mbarushimana Didier

Ntashavu Dieudonné